

Intitulé de l'UE	Approche numérique (Partie III)
Section(s)	- (1 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Mathématiques - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Sarah ITOUMAINE	30	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
L'utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement - Partie 3	30h	Pietro ANTONIADIS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
L'utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement - Partie 3 : 10h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires, 10h de travaux

Langue d'enseignement
L'utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement - Partie 3 : Français

Connaissances et compétences préalables
Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement, blocs 1 et 2.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES Cette UE contribue au développement des compétences suivantes • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ◦ Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...). • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement ◦ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde ◦ S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques ◦ Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées ◦ Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions ◦ Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
--



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.
- 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.
- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
- 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.
- 4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous.
- 4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.



Industrie, innovation et infrastructure

Objectif 9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- 9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030.



Villes et communautés durables

Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- 11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.
- 12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.



Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Objectif 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.
- 16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Utiliser de manière plus approfondie les logiciels vus dans les blocs précédents dans le cadre des disciplines à enseigner.
- Utiliser les outils numériques pour référencer ses sources.
- Concevoir, créer et évaluer des modules d'apprentissage utilisant divers médias : audio, photos, vidéos.
- Réaliser un travail rédactionnel répondant à des exigences données.
- Rechercher des documents sur Internet, les comparer, les évaluer à la lumière du cadre didactique.
- Maîtriser et exploiter les outils informatiques dans le cadre de la mise en page de documents relatifs à leur formation (rapports de stage, dossiers, TFE).
- Distinguer un comportement déontologiquement acceptable ou non face à Internet.

Contenu de l'AA L'utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement - Partie 3

- Utilisation de logiciels de bureautique
- Utilisation de Zotero
- Utilisation de logiciels multimédias dans un cadre pédagogique
- Utilisation de logiciels plus spécifiques adaptés à l'enseignement
- Création et mise en forme de travaux et du TFE

Méthodes d'enseignement

L'utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement - Partie 3 : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, étude de cas, utilisation de logiciels

Supports

L'utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement - Partie 3 : notes de cours, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA L'utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement - Partie 3

- Rubriques d'aide des logiciels – Online support
- Eberhardt, C. (2019). Travaux pratiques - Word - Toutes versions 2013 à 2019 et Office 365 : Toutes versions 2013 à 2019 et Office 365 (French Edition). DUNOD

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	L'utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement - Partie 3 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA L'utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement - Partie 3 :

Première session

Évaluation continue : 100%

Seconde session

Remise de travaux + présentation orale et interactive de ceux-ci : 100%

Année académique : **2023 - 2024**